

SUR LA SESSION

DU

# CONGRÈS GÉOLOGIQUE INTERNATIONAL

A BOLOGNE

PAR

G. DEWALQUE.

---

J'espère que la Société entendra avec intérêt quelques renseignements sur les résolutions qui ont été prises au congrès géologique international qui s'est tenu à Bologne, du 26 septembre au 2 octobre dernier, sous la présidence de M. le professeur G. Capellini, de cette ville.

On se rappellera que deux commissions internationales avaient été nommées au congrès de Paris, à raison de un représentant par pays, pour présenter un rapport, la première, sur l'uniformité de la nomenclature, la seconde sur l'uniformité des couleurs et autres procédés graphiques. Une troisième commission, composée de savants français, avait été chargée de préparer un rapport sur la question de la nomenclature des espèces dans les trois règnes de la nature.

Ces rapports furent imprimés dès le commencement de juin 1881 et distribués aux membres du congrès, à l'exception du rapport sur la nomenclature des espèces minérales.

Le congrès renvoya à une commission spéciale, formée des vice-présidents appartenant aux différents pays

d'Europe, la proposition de faire exécuter une carte géologique de l'Europe et un atlas géologique du monde. J'ai eu l'honneur de représenter la Belgique dans cette commission et j'y ai tenu la plume comme secrétaire. Sa première décision fut d'appeler dans son sein les représentants de divers instituts géologiques qui n'en faisaient point partie.

Dès l'abord, la commission reconnut qu'il ne fallait s'occuper pour le moment que de la carte d'Europe, puis elle décida, après de longues discussions, que cette carte serait publiée en 49 feuilles, à l'échelle de 1 pour 1.500.000, et avec la planimétrie seulement, c'est-à-dire, sans indication du relief. On va s'occuper immédiatement de la confection de la carte géographique, pour laquelle les différents gouvernements seront priés de fournir les éléments.

La commission décida ensuite, à une grande majorité et sur la proposition d'un représentant de la France, que l'exécution de cette carte aurait lieu à Berlin, sous la direction de MM. Beyrich et Hauchecorne, directeurs de la carte géologique détaillée de la Prusse et de la Thuringe, assistés d'un comité international de quatre membres. Le congrès adopta ces propositions, en spécifiant que les deux directeurs n'auraient qu'une voix et en composant le comité international de cinq membres : M. Moisisovics pour l'Autriche, M. Daubrée pour la France, M. Topley pour les Iles Britanniques, M. Giordano pour l'Italie et M. V. de Moeller pour la Russie. M. Renevier, de Lausanne, secrétaire de la commission internationale pour l'uniformité des figurés, leur fut adjoint comme secrétaire.

Avant de commencer la discussion du rapport que j'avais été chargé de rédiger en qualité de secrétaire de la commission internationale pour l'uniformité de la nomenclature, le congrès, à la demande de M. Hébert, représentant de la France, s'occupa d'abord de l'introduction du

rapport du comité français, et il approuva cette définition : considérées sous le rapport de leur nature, les masses minérales prennent le nom de *roches*. Ainsi on dira les roches granitiques, les roches calcaires, les roches argileuses, etc. Pour le mot *formation*, le congrès vota sans modification le n° 15 des propositions du rapport international « le mot *formation* entraîne l'idée d'origine et non celle de temps. Il ne doit pas être employé comme synonyme de *terrain* ou d'*étage*. Mais on dira très bien *Formations éruptives, formations granitiques, gneissiques, calcaires,...., formations marines, lacustres,... formations chimiques, détritiques...* » On revint ensuite aux n°s 1 et suivants de mon rapport. Voici sommairement les résolutions qui ont été prises : elles vont modifier profondément la langue à laquelle nous sommes habitués, mais cet inconvénient passer ne doit pas entrer en ligne de compte, en présence de l'avantage précieux d'expressions uniformes dans toutes les langues des peuples civilisés.

Les grands ensembles que nous désignons par le pluriel *terrains* (p. ex. *terrains secondaires*), seront désignés par le mot *groupe*. Un terrain devient un *système*, suivant l'usage anglais. Les divisions de premier ordre des systèmes (ce que nous appelons systèmes) seront désignées par les mots *section* en français, *series* en anglais, *Abtheilung* en allemand... Les divisions de deuxième ordre porteront le nom d'*étages*. Les divisions de troisième ordre seront des *assises* ; on pourra aussi les désigner par le pluriel *couches*. Des divisions intermédiaires entre l'étage et l'assise seraient des *sous-étages*. La *couche* est le premier élément des terrains stratifiés, compris entre deux joints de stratification.

Après avoir renvoyé au congrès suivant l'examen des autres termes de la nomenclature stratigraphique, le congrès a décidé, à une grande majorité, qu'il y avait lieu d'adopter, pour les termes relatifs à la durée; une classifi-

cation parallèle à la précédente. En conséquence, la durée d'un groupe s'appellera *ère* ; celle d'un système, *période* ; celle d'une section, *époque*, et celle d'un étage, *âge*.

Pour ce qui concerne le coloriage des cartes, le congrès a d'abord reconnu qu'il y a lieu d'adopter une convention internationale pour l'application des couleurs à la représentation des masses minérales. Sur la proposition de notre confrère, M. E. Vanden Broeck, il recommande le 1/500.000 comme échelle des cartes d'assemblage, et l'adoption, aussi approximative que possible, de la série de couleurs qui sera adoptée pour la carte géologique de l'Europe. La couleur rose carmin sera affectée de préférence aux schistes cristallins, à moins qu'ils ne soient reconnus être cambriens ou encore moins anciens. Trois couleurs seront affectées aux systèmes secondaires, le violet au triasique, le bleu au jurassique, le vert au crétacé. Le jaune sera réservé au groupe cénozoïque. La notation littérale des systèmes sera basée sur l'alphabet latin ; le monogramme sera formé de l'initiale majuscule du nom du système ; les subdivisions pourront être distinguées par l'addition, soit de l'initiale minuscule de la subdivision, soit d'un exposant numérique, soit de l'un et de l'autre s'il y a lieu.

Les exposants numériques devront se présenter dans l'ordre des subdivisions, le chiffre 1 désignant toujours la plus ancienne.

Les mêmes règles seront suivies pour les masses éruptives, en remplaçant l'alphabet latin par l'alphabet grec.

Voici enfin les principales résolutions adoptées pour la nomenclature des êtres organisés.

Chaque être est désigné par un nom de genre et un nom d'espèce.

L'espèce peut présenter un certain nombre de modifications, reliées entre elles dans le temps ou dans l'espace et désignées sous le nom de *mutations* ou de *variétés* ; les mo-

difications dont l'origine est douteuse sont simplement appelées *formes*. Ces modifications seront indiquées, quand il y aura lieu, par un troisième terme, précédé, suivant les cas, des mots *variété*, *mutation*, *forme*, ou des abréviations correspondantes.

Le nom spécifique doit toujours être suivi du nom de l'auteur qui l'a établi ; ce nom d'auteur est mis entre parenthèses lorsque le nom générique primitif n'est pas conservé, et dans ce cas, il est utile d'ajouter le nom de l'auteur qui a changé l'attribution générique. La même disposition est applicable aux variétés érigées en espèces.

Le nom attribué à chaque genre et à chaque espèce est celui sous lequel ils ont été plus anciennement désignés, à la condition que les caractères du genre et de l'espèce aient été publiés et clairement définis. Toutefois, l'antériorité ne remontera pas au delà de Linné, deuxième édition, 1766.

A l'avenir, pour les noms spécifiques, la priorité ne sera irrévocablement acquise que lorsque l'espèce aura été, non seulement décrite, mais figurée.

N'oublions pas d'ajouter que les directeurs et le comité international de la carte d'Europe se rendront à la session extraordinaire de la Société géologique de France, en 1882, et à la réunion de la Société helvétique des sciences naturelles, en 1883, pour y exposer l'état des travaux. Les commissions du congrès profiteront des mêmes occasions pour se réunir.

La Société géologique de France se réunira dans la seconde quinzaine de septembre, à Foix, au pied des Pyrénées.

Quant au troisième congrès international, il se tiendra à Berlin, en 1884.

Outre les résultats précédents, le congrès en a obtenu deux autres. Le premier, c'est qu'il est devenu véritable-